

PROJETS 2016-2019

Fiches résumées

Nature, Paysage
& Patrimoine

Economie,
Mobilité &
Energie

Education,
Culture &
Communication

Développement,
Partenariats &
Gestion

Préambule

Ce document est un résumé des fiches de projets du Parc Chasseral pour la période 2016-2019. Il présente en moins de 25 pages (1 page par fiche) le contexte, l'historique, le développement et les enjeux des 21 projets que le Parc entend mener à bien durant cette période.

Le calendrier pour l'élaboration de ces fiches est dicté par la Confédération. Une consultation des organes du Parc, des communes et de ses principaux partenaires à la fin de l'année 2013 a permis d'établir un bilan général du Parc et de s'accorder sur les activités à mener à l'avenir.

Dix-huit projets concernent la poursuite d'actions menées par l'équipe du Parc, trois sont de nouveaux projets.

En tête de chaque fiche, vous trouverez la part du projet concerné au regard du budget global ainsi qu'une boussole de développement durable. Celle-ci doit permettre, en un coup d'œil, de saisir l'ampleur du projet sur les trois axes Société, Economie et Ecologie.

Notre intention, avec ce document, est d'offrir un bon aperçu des projets que le Parc va mener dans la période concernée. Pour entrer dans le détail de chacun d'eux, merci de consulter les fiches techniques détaillées. Celles-ci, avec les documents qui les complètent (planification sur quatre ans, stratégies, etc.), sont consultables et téléchargeables sur [notre site internet](#) en version pdf.



The screenshot shows the website navigation bar with the following menu items: ACTIVITÉS ET OFFRES, ÉCOLES ET GROUPES, **LE PARC** (highlighted with a red arrow), VIVRE LE PARC, and INFOS PRATIQUES. Below the navigation bar, the page title is 'Accueil > Le Parc > Projets 2016-2019 > 21 projets en consultation'. The main content area features the heading '21 projets en consultation' and a sub-heading '1. Projets 2016-2019, Fiches résumées'. The text describes the consultation process for 21 projects from 2016 to 2019, mentioning a questionnaire (79 Ko) available until November 20th. A sidebar on the right contains contact information for the Association Parc régional Chasseral and a list of documents: Rapport d'activité 2013 (10.6 Mo), Charte (23.7 Mo), and Carte des 22 communes (9.8 Mo).

Toute l'équipe du Parc vous souhaite une bonne lecture et se réjouit de recueillir vos commentaires et remarques sur ces projets.

Projets 2016-2019

Fiches résumées

Sommaire

1. Nature, Paysage & Patrimoine (26% du budget)

Préserver et mettre en valeur la nature et les paysages qui nous entourent est essentiel pour le Parc. Maintien des pâturages boisés, survie de la gélinotte des bois ou du sabot de Vénus, restauration de murs en pierres sèches, les actions maintiennent l'attractivité de notre environnement et génèrent des retombées économiques.

- Espèces et biotopes (page 4)
- Oiseaux de forêts d'altitude (page 5)
- Pâturages boisés (page 6)
- Observatoire du paysage des Parcs jurassiens (page 7)
- Paysages ruraux (page 8)
- Chemin des Pionniers (page 9)
- Patrimoine bâti (page 10)
- Agriculture, biodiversité et paysage (page 11)



2. Economie, Mobilité & Energie (26% du budget)

Tourisme maîtrisé, produits locaux ou efficacité énergétique, le Parc est un outil de développement durable à disposition de tous. Que ce soit par ses propres projets ou par le soutien à des initiatives locales ou régionales, il joue un rôle moteur dans l'utilisation des ressources et des savoir-faire régionaux, afin que ceux-ci perdurent.

- Tourisme durable (page 12)
- Mobilité, signalétique et transports (page 13)
- Energies (page 14)
- Produits du terroir (page 15)
- Savoir-faire pour le bâti et le paysage (page 16)



3. Education, Culture & Communication (25% du budget)

Enfant ou adulte, visiteur d'un jour ou habitant du Parc, chacun apprécie de découvrir ou redécouvrir les richesses de notre région par le biais d'animations, de panneaux ou encore d'événements culturels. Des activités d'éducation et de sensibilisation indispensables, car le maintien de notre patrimoine passe par sa connaissance.

- Education au développement durable (page 17)
- Culture et découvertes (page 18)
- Vivre le Parc (page 19)
- Communication (page 20)
- Recherche (page 21)



4. Développement, Partenariats & Gestion (23% du budget)

Mettre en réseau les acteurs régionaux, stimuler les initiatives et les partenariats, coordonner les projets: le Parc joue le rôle de catalyseur pour permettre à chacun de s'impliquer dans la vie du Parc, qu'il soit simple individu, association ou commune. Le Parc vit par et pour ses habitants.

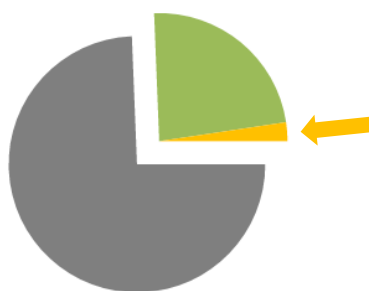
- Partenariat, études, conseil (page 22)
- Gestion du Parc (page 23)
- Charte et évaluation (page 24)



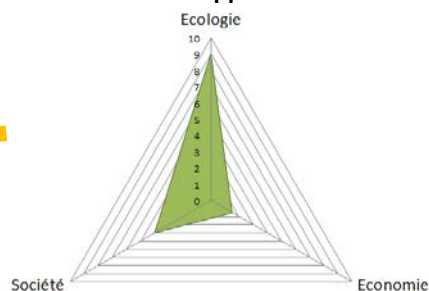
1. Nature, Paysage & Patrimoine

Espèces et biotopes

Part au budget annuel : 2.4%



Boussole développement durable



Contexte : Avec son territoire diversifié, typique et riche, le Parc abrite de nombreuses espèces et habitats considérés comme prioritaires pour leur conservation.

Le projet : Il a déjà permis d'identifier les espèces et habitats prioritaires selon une méthode utilisée au niveau suisse. Le Parc est principalement impliqué pour le sabot de Vénus et pour l'alouette lulu. D'autres espèces comme l'écaille royale (papillon), la sérotine boréale (chauve-souris), le martinet noir et l'hirondelle de fenêtre sont des espèces prioritaires concernées par le projet.

Principaux résultats jusqu'ici :

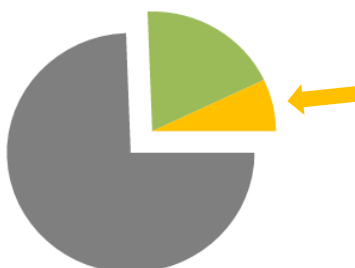
- Production, plantation et suivi des populations de sabots de Vénus
- Relevés de présence de l'alouette lulu en 2006-2007 et réalisation de mesures en sa faveur sur deux pâturages
- Liste des espèces et habitats prioritaires pour le Parc, reconnue par la Confédération et les Cantons

| | |
|---------------------|--|
| Période 2016 - 2019 | <p>Pourquoi on continue : Préserver et sauvegarder les espèces et les milieux en difficulté fait partie des mandats de base d'un Parc régional. Il s'agit d'assumer ses responsabilités par rapport aux espèces et aux habitats et de participer par ce biais à l'attractivité de la région.</p> |
| | <p>Ce que le Parc va faire : Anatole Gerber (au Parc depuis 2010) va poursuivre les actions pour le sabot de Vénus et l'alouette lulu, la coordination des actions de terrain avec les partenaires, l'apport de soutien technique et de conseils pour tout projet potentiel mené sur le territoire du Parc. Une stratégie de suivi d'espèces importantes sera élaborée.</p> |
| | <p>Résultats attendus : Les espèces concernées se maintiennent et se renforcent, des projets concernant de nouveaux biotopes ou de nouvelles espèces sont lancés. Le statut d'espèces phares est connu. La communication autour de ces opérations est menée afin de renforcer l'image du Parc.</p> |
| | <p>Exemple : les alouettes lulus profitent des habitats mis à leur disposition, sa population est connue et se maintient.</p> |
| | <p>Finalité du projet : Le Parc est un territoire exemplaire pour ses actions en faveur des espèces et des biotopes prioritaires.</p> |
| | <p>Partenaires : propriétaires, exploitants, services cantonaux et associations (> liste complète dans la fiche technique de projet 1.01)</p> |

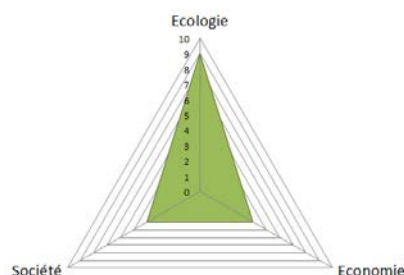
1. Nature, Paysage & Patrimoine

Oiseaux de forêts d'altitude

Part au budget annuel : 7%



Boussole développement durable



Contexte : Le grand tétras a quasiment disparu du Parc, comme dans le reste du Jura nord et central. Les relevés de présence de 2013 montrent l'importance de se préoccuper rapidement de la gélinotte et des autres oiseaux typiques des forêts d'altitude.

Le projet : Maintenir la gélinotte des bois, la bécasse des bois et le grand tétras (quasiment éteint) dans les forêts de montagne du Parc par des interventions sur leur habitat et en maîtrisant les dérangements causés par l'homme.

Principaux résultats jusqu'ici :

- Créations de deux réserves forestières partielles sur Chasseral en 2008 et 2013 avec le financement des travaux sur 10 ans par le canton de Berne
- Travaux réalisés par les équipes forestières locales sur plus de 60 ha depuis 2006
- Panneaux d'information pour les deux réserves en 2014

Période 2016 - 2019

Pourquoi on continue : Les oiseaux des forêts de montagne témoignent d'un habitat de grande qualité écologique, et pas seulement pour l'emblématique grand tétras, la gélinotte ou la bécasse. La réalisation des mesures en leur faveur permet aussi la récolte de bois et offre un travail d'appoint aux équipes forestières de la région.

Ce que le Parc va faire : Anatole Gerber, au Parc depuis 2010 et spécialiste de ces espèces, entouré d'autres experts, continuera de conseiller professionnels de la forêt et autres partenaires pour les travaux en faveur de leur habitat et pour limiter leur dérangement. Le Parc gèrera les interventions ; des mesures pilotes contre les dérangements seront réalisées. La qualité des mesures de terrain et l'état de la population des espèces cibles seront suivis. Un rôle actif tant sur le terrain qu'en commissions et en recherche de financements.

Résultats attendus : Les espèces cibles se maintiennent et se renforcent, l'évolution de la population de la gélinotte dans le Parc est connue, les mesures de limitation des dérangements sont mises en place en des endroits clés. L'information et la sensibilisation sont poursuivies, un projet de recherche est engagé et le programme de mesures pour la zone « Chasseral Nord » est renouvelé.

Exemple : Dans la réserve forestière Chasseral Sud, des ouvertures sont créées pour diversifier des forêts régulières et créer des habitats pour les espèces cibles.

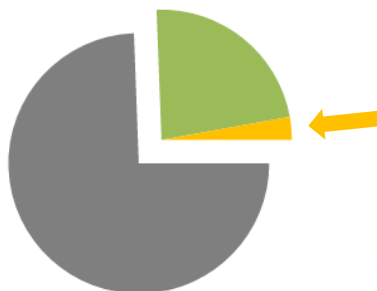
Finalité du projet : Le Parc est un territoire exemplaire pour ses actions en faveur des espèces.

Partenaires : propriétaires et gardes forestiers, services forestiers, ornithologues et bureaux privés (> liste complète dans la fiche technique de projet 1.02).

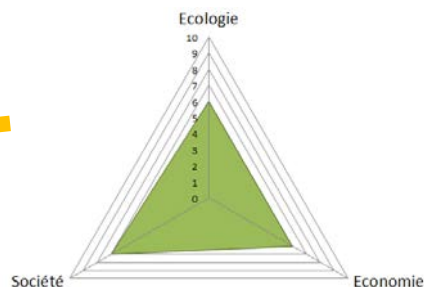
1. Nature, Paysage & Patrimoine

Pâturages boisés

Part au budget annuel : 2.8%



Boussole développement durable



Contexte : Les pâturages boisés constituent le paysage emblématique de la région. Ils sont menacés par des changements structurels dans l’agriculture et la sylviculture. Ils évoluent souvent comme prairies sans arbres ou sont au contraire envahis par la forêt, générant perte biologique et touristique.

Le projet : Le Parc agit en mobilisant les outils financiers et de gestion institutionnels et regroupe les divers groupes d’intérêts autour des pâturages boisés. En contact direct avec les propriétaires, les agriculteurs et les forestiers, il assure la coordination et le suivi des actions et informe en continu propriétaires, exploitants et habitants aux enjeux des pâturages boisés.

Principaux résultats jusqu’ici :

- Plantations d’arbres isolés dans divers pâturages (p.ex. Métairie d’Evillard, du Milieu de Bienne, de la Cuisinière, etc.), mobilisation de fonds pour des coupes de bois visant à éviter l’évolution de la forêt et pour d’autres interventions
- Organisation de discussions dans certains pâturages pour trouver des consensus entre les acteurs forestiers, agricoles, naturalistes et touristiques
- Participation active à la réalisation de plans de gestion intégrée (PGI) de plus de 15 pâturages, permettant de coordonner et planifier les actions sur quinze ans

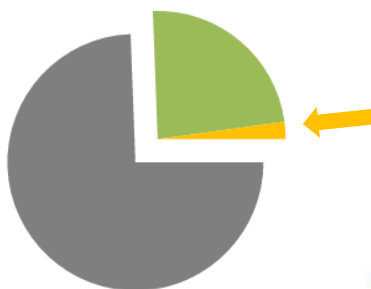
| | |
|---------------------|--|
| Période 2016 – 2019 | Pourquoi on continue : Les pâturages boisés sont l’un des paysages majeurs du Parc, via leur attractivité du Parc et leur richesse naturelle. Certains pâturages boisés de l’anticlinal de Chasseral sont uniques, avec la présence d’érables sycomores. |
| | Ce que le Parc va faire : Conseils techniques, commissions, recherche de financements et groupes de pilotage. Anatole Gerber (au Parc depuis 2010) continuera de coordonner les actions liées à ces paysages. Il mènera également un échange d’expériences avec les autres parcs naturels régionaux de l’Arc jurassien. |
| | Résultats attendus : Le paysage traditionnel du pâturage boisé est maintenu, les agriculteurs sont impliqués dans leur gestion à long terme et les surfaces de prairies maigres sont stables ou en augmentation. |
| | Exemple : Sur le pâturage boisé des Voigières, à Orvin, des coupes forestières permettent le retour du bétail, de l’herbe et des fleurs à des endroits où les buissons et les arbres avaient repris le dessus. |
| | Finalité du projet : Le Parc défend une cause régionale importante et suscite l’intérêt des agriculteurs et propriétaires afin de mener une action territoriale exemplaire. |
| | Partenaires : propriétaires et exploitants, services cantonaux, spécialistes (> liste complète dans la fiche technique de projet 1.03). |

1. Nature, Paysage & Patrimoine

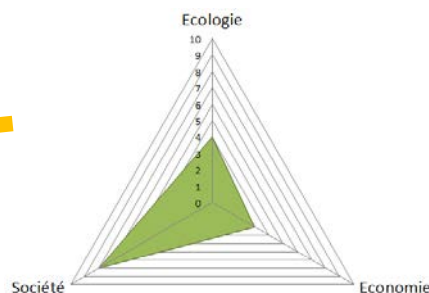
Observatoire du paysage des Parcs jurassiens

NOUVEAU

Part au budget annuel : 2.2%



Boussole développement durable



Contexte : Crêtes karstiques, pâturages boisés, passé industriel dans les villages, voilà trois similitudes qui rassemblent les Parcs Chasseral, du Doubs et du Jura vaudois. Certains paysages, notamment aux abords des villages, évoluent aujourd'hui très rapidement, modifiant fortement le paysage quotidien de la population.

Le projet : Ces trois Parcs élaborent un Observatoire du paysage afin de documenter l'état actuel des paysages à partir de documents historiques et de pouvoir suivre leurs transformations à l'avenir.

Principales actions menées jusqu'ici :

- Quatre thématiques majeures ont été déterminées (entrées de villages et zones en friches, zones d'habitat, espaces naturels sensibles, patrimoine bâti rural et isolé)
- Démarche de projet et méthodologie communes aux trois Parcs sont en cours d'élaboration
- Une étude prospective sur un positionnement commun a été effectuée en 2013

Période 2016 - 2019

Pourquoi on lance ce projet : Parce qu'il rassemble les trois Parcs autour d'une identité commune - le paysage de l'Arc jurassien - et parce qu'il répond à la stratégie du Parc liée au maintien et à la promotion du paysage.

Ce que le Parc va faire : au sein d'un comité de pilotage, Géraldine Guesdon-Annan (au Parc depuis 2013) va sélectionner les sites où effectuer un suivi photographique (12 lieux en tout) en intégrant population et hautes écoles dans le cadre du projet. Un mandat sera mis au concours par les trois parcs pour la coordination du projet.

Résultats attendus : les trois Parcs adhèrent au projet, aboutissent à une méthodologie commune et renforcent leur collaboration. La population saisit les enjeux, s'approprie la méthode et participe à l'alimentation de la base de données, notamment par la livraison de photographies. Enfin, cet Observatoire est utilisé comme outil didactique auprès des communes facilitant leurs décisions en matière d'aménagement.

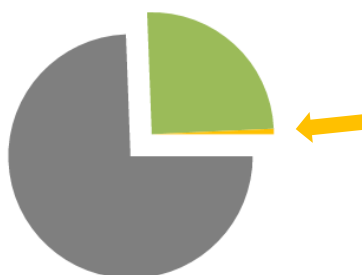
Finalité du projet : le Parc met en place une veille autour de l'évolution des différentes structures paysagères connue de la population. L'identification à un paysage de l'Arc jurassien commun est renforcée.

Partenaires : liste complète dans la fiche technique de projet 1.04.

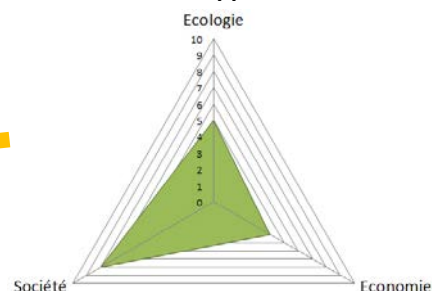
1. Nature, Paysage & Patrimoine

Paysages ruraux

Part au budget annuel : 0.7%



Boussole développement durable



Contexte : Les éléments architecturaux du petit patrimoine bâti (fours à chaux, murs de soutènements viticoles, citernes, métairies, etc.) font partie intégrante du paysage rural régional qui nécessite un entretien et une valorisation. Leur préservation, en plus de susciter des collaborations, des partenariats et l'engagement d'entreprises spécialistes régionales, permet de développer l'attrait touristique de la région.

Le projet : Préserver, entretenir et valoriser le petit patrimoine rural afin d'accentuer l'attrait touristique et économique de la région (tourisme rural, labels agricoles).

Principales actions menées jusqu'ici :

- Recensement de l'état des murs de soutènement du vignoble de La Neuveville (2014)
- Projet pilote autour des citernes le long du chemin des Anabaptistes

Période 2016 - 2019

Pourquoi on lance ce projet : Régulièrement sollicité par rapport à la restauration du petit patrimoine bâti, le Parc entend renforcer la collaboration entre propriétaires, communes et exploitants dans le domaine. Le but est d'encourager les initiatives locales et de valoriser les paysages ruraux les plus remarquables du territoire du Parc.

Ce que le Parc va faire : Géraldine Guesdon-Annan (au Parc depuis 2013) va coordonner les recherches de financement et la mise en œuvre des projets, sensibiliser les propriétaires et favoriser le lancement de chantiers et de projets pilotes. Quatre thématiques principales sont développées : vignoble de La Neuveville (murs, prairies sèches, bâti viticole), patrimoine rural sur itinéraires touristiques de grande valeur, bâti lié aux métairies, bâtiments agricoles isolés dans le paysage.

Résultats attendus : le patrimoine rural régional est maintenu, entretenu et mis en valeur, favorisant ainsi les savoir-faire régionaux et un tourisme durable ancré sur la découverte d'un paysage unique et sur des produits régionaux bien mis en évidence.

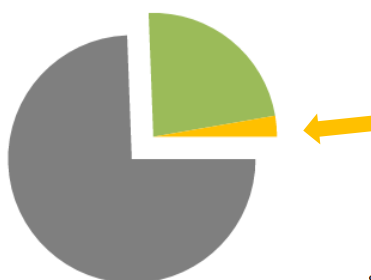
Finalité du projet : Les divers partenaires régionaux sont mobilisés et investis afin de présenter un Parc au patrimoine riche et diversifié.

Partenaires : liste complète dans la fiche technique de projet 1.05.

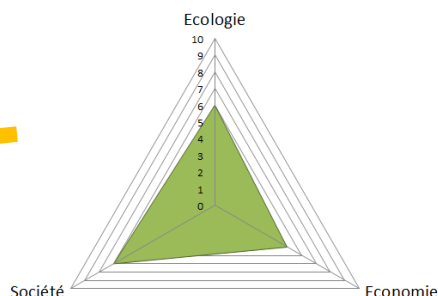
1. Nature, Paysage & Patrimoine

Chemin des Pionniers

Part au budget annuel : 2.7%



Boussole développement durable



Contexte : Le Chemin des Pionniers a été mis en place par le Parc Chasseral dans le cadre de ses activités touristiques et patrimoniales en 2012. Cet itinéraire est une voie historique d'importance nationale et sa valeur culturelle est très largement reconnue.

Le projet : Restaurer des murs en pierres sèches et des haies en obtenant l'accord des propriétaires des terrains concernés.

Principales actions menées jusqu'ici :

- Identification et priorisation des restaurations de murs de pierres sèches et de revitalisation de haies
- 150 mètres de murs de pierres sèches restaurés et 95 mètres de haies revitalisées aux Vieux-Prés avec des chantiers d'insertion en 2014

Période 2016 - 2019

Pourquoi on lance ce projet : Les murs de pierres sèches font partie intégrante du patrimoine bâti historique de notre région. Les restaurer et les revaloriser permet, en plus de cultiver et développer un savoir-faire technique, d'associer des chantiers nature à une fonction éducative sur ces constructions et leur environnement écologique.

Ce que le Parc va faire : Géraldine Guesdon-Annan (au Parc depuis 2013) va coordonner la mise en œuvre des chantiers de restauration, la recherche de financements et de partenaires ainsi que le planning des chantiers et le contrôle qualité des réalisations.

Résultats attendus : La commune concernée et les propriétaires sont associés à des projets de revalorisation et à l'entretien de leur patrimoine. Les murs des secteurs sélectionnés sont restaurés et les haies revalorisées.

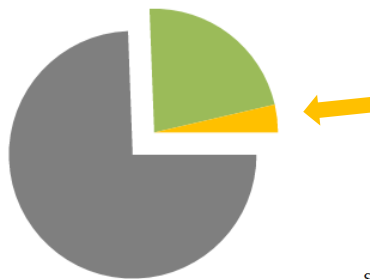
Finalité du projet : L'attractivité touristique du site est renforcée et génère des retombées positives en termes d'économie et d'image à cette région du Parc. Les savoir-faire régionaux sont valorisés et leur transmission assurée.

Partenaires : liste complète dans la fiche technique de projet 1.06.

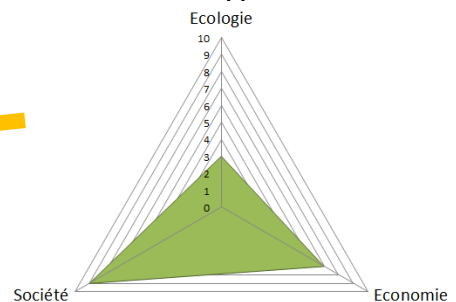
1. Nature, Paysage & Patrimoine

Patrimoine
bâti

Part au budget annuel : 3.6%



Boussole développement durable



Contexte : Certains villages de la région se sont dépeuplés ces dernières décennies. De nombreux bâtiments restent mal entretenus, voire vides au cœur des localités.

Le projet : Mettre en œuvre des conditions favorables sur le plan administratif, esthétique et technique favorisant la réaffectation et la rénovation de bâtiments délaissés. Outre la qualité architecturale, sont pris en compte la question de l'efficacité énergétique et la préservation de l'habitat de certaines espèces animales vivant dans les bâtiments (chauves-souris, hirondelles, martinets, etc.)

Principaux résultats jusqu'ici :

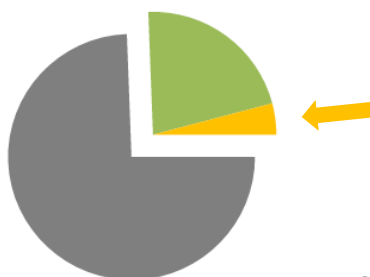
- Le projet a été initié début 2013 par le dépôt d'un projet-modèle sur la thématique de la densification des localités vers l'intérieur et la lutte contre le bâti vacant au sein d'un Parc
- Les modalités de collaboration avec diverses hautes écoles ont été définies en 2014

| | |
|---------------------|---|
| Période 2016 - 2019 | Pourquoi on lance ce projet : car la préservation du patrimoine architectural de la région et la réhabilitation du cœur des villages profitent à toute la population et augmentent l'attractivité pour de futurs habitants. |
| | Ce que le Parc va faire : Géraldine Guesdon-Annan (au Parc depuis 2013) va travailler à deux échelles, celle du bâtiment et celle du village. Dans le premier cas en identifiant les constructions vides dans les communes du Parc et en estimant leur potentiel de réaménagement ; dans le second cas en appuyant les communes qui ont des projets de remise en valeur et de réaffectation de l'existant. |
| | Résultats attendus : une mise en valeur des centres de villages, notamment via des bâtiments anciennement vacants réaffectés et occupés, des rénovations-modèles d'édifices répondant aux exigences énergétiques actuelles et à la fonctionnalité urbaine, économique, culturelle et sociale. |
| | Exemple : le parc mobilise des experts pour le suivi du projet et la constitution d'un groupe de suivi technique. Il apporte son soutien à la recherche de fonds pour soutenir des projets de restauration de bâtiments. |
| | Finalité du projet : Les villages du territoire du Parc présentent un visage modèle en termes d'aménagement urbain propice à attirer habitants, entreprises et touristes. |
| | Partenaires : liste complète dans la fiche technique de projet 1.07. |

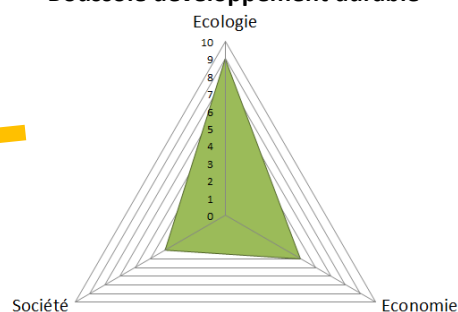
1. Nature, Paysage & Patrimoine

Agriculture, biodiversité et paysage

Part au budget annuel : 4.1%



Boussole développement durable



Contexte : Les réseaux écologiques et les contributions à la qualité du paysage permettent de dédommager les agriculteurs qui mènent des actions spécifiques volontaires en faveur de la biodiversité ou du paysage sur certaines parcelles exploitées. Pour que les exploitations aient cette possibilité, des projets et un suivi doivent être organisés régionalement.

Le projet : Le Parc est actif comme porteur de projet pour la planification, la mise en œuvre et le renouvellement des projets, éléments indispensables pour que les agriculteurs puissent être dédommagés pour leurs efforts supplémentaires. Il assure l'information aux exploitants concernés, notamment lors de changements au niveau législatif, mais également vers le grand public.

Principaux résultats jusqu'ici :

- Quasiment l'ensemble du Parc bénéficie de projets de mise en réseau écologique dans l'agriculture, et toute la partie bernoise du Parc bénéficie dès l'année d'introduction 2014 de contributions à la qualité du paysage
- La participation aux réseaux écologiques est élevée : plus de 250 exploitants participent, sur un peu plus de 400 exploitations

Période 2016 – 2019

Pourquoi on continue : Les projets réseaux écologiques et qualité du paysage sont des outils importants pour préserver la qualité du paysage et la biodiversité, et donc l'attractivité du Parc. Ils permettent de soutenir, d'encourager et de rendre publics les efforts des agriculteurs en faveur de la nature, dont tout le monde bénéficie.

Ce que le Parc va faire : Le Parc continuera de s'investir dans le conseil aux agriculteurs, le suivi et les bilans de projets, et leur renouvellement périodique. Il coordonne les réseaux entre eux (notamment entre Berne et Neuchâtel) et avec d'autres projets du Parc portant sur les mêmes problématiques.

Résultats attendus : Les espèces cibles se maintiennent et se renforcent, la qualité paysagère et écologique des surfaces agricoles est maintenue et les prestations des agriculteurs sont reconnues, dédommagées et portées à la connaissance du public.

Finalité du projet : Le Parc est un territoire exemplaire par l'engagement des agriculteurs, dans le sens d'une agriculture durable laissant sa place à la biodiversité et au paysage.

Partenaires : liste complète dans la fiche technique de projet 1.08.

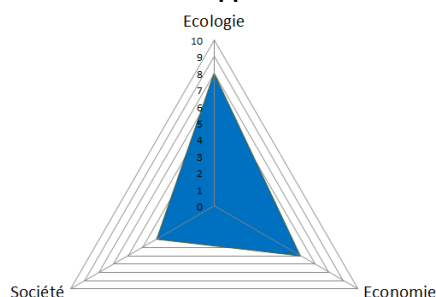
2. Economie, Mobilité & Energie

Tourisme durable

Part au budget annuel : 6.8%



Boussole développement durable



Contexte : Le territoire du Parc dispose d'atouts touristiques et de loisirs à promouvoir en s'appuyant sur les richesses patrimoniales et les forces de la région tout en respectant l'environnement.

Le projet : Soutenir un tourisme répondant au développement durable par la reconnaissance des prestataires régionaux, par des partenariats actifs avec les organisations de promotion touristique, par le développement des offres et des aménagements.

Principaux résultats jusqu'ici :

- Offres d'itinéraires culturels (Chemin des Pionniers, Chemin des Anabaptistes)
- Offres de découverte de savoir-faire (Vivre l'Horlogerie) ou linguistique (Lingua Natura)
- Offre de chantiers nature (bénévoles privés, associations, entreprises, etc.)
- Offres de découverte nature (sorties guidées, individuelles et groupes)

| | |
|----------------------------|---|
| Période 2016 - 2019 | <p>Pourquoi on continue : La reconnaissance et les échanges avec les divers prestataires régionaux doivent être renforcés pour améliorer constamment la qualité des offres proposées, augmenter leur fréquentation et mieux répartir les tâches entre intervenants touristiques.</p> |
| | <p>Ce que le Parc va faire : Nicolas Sauthier (au Parc depuis 2014) va ajuster les offres existantes et poursuivre le rapprochement avec les organismes de tourisme (Jura bernois Tourisme, Tourisme neuchâtelois, Jura-Trois-Lacs, Suisse Tourisme) pour renforcer le partage d'une vision cohérente au niveau de la préservation des valeurs paysagères et naturelles de la région. Il va continuer de coordonner la promotion du Parc au niveau national via le Réseau des Parcs suisses.</p> |
| | <p>Résultats attendus : les offres actuelles, typées et représentatives de la région, sont ajustées aux demandes et aux retours des clients. Les chantiers nature sont développés et largement promus auprès des médias, des organes de promotion et des entreprises.</p> |
| | <p>Exemple : Le chantier de réfection de murs en pierres sèches aux Vieux-Prés, en 2014, où plusieurs groupes de volontaires ont bâti quelque 120 mètres linéaires de murs.</p> |
| | <p>Finalité du projet : Le Parc est reconnu en tant que territoire et propose des offres de découverte de la nature, du patrimoine et de la culture dans le respect du développement durable.</p> |
| | <p>Partenaires : essentiellement les organes touristiques cités ci-dessus (> liste complète dans la fiche technique de projet 2.01).</p> |

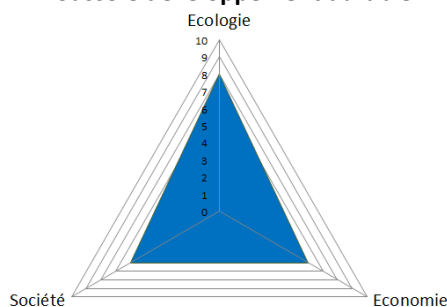
2. Economie, Mobilité & Energie

Mobilité, signalétique et transports

Part au budget annuel : 6.9%



Boussole développement durable



Contexte : Le flux d'excursionnistes, particulièrement important à certains endroits durant le week-end, engendre des conflits avec d'autres activités (protection de la nature, agriculture, entre pratiques sportives). Les déplacements vers les lieux touristiques se font majoritairement en voiture.

Le projet : Le Parc limite les conflits entre les différents usages. En collaboration étroite avec les associations concernées (Berne ou Neuchâtel Rando p. ex.), il favorise une signalétique appropriée, sensibilise les visiteurs au respect des zones naturelles et les encourage à emprunter les parcours balisés. Il apporte son conseil pour tous les types de mobilité douce, soutient l'accès des sites touristiques en transports publics et assure un suivi de la fréquentation aux endroits stratégiques.

Principaux résultats jusqu'ici :

- Panneaux d'information sur la crête de Chasseral et dans les réserves forestières (2008)
- Panneaux « Parc Chasseral » à l'entrée des communes du Parc
- Compteurs piétons, cyclistes et voitures posés à cinq emplacements stratégiques
- Itinéraires de mobilité douce (VTT, chemins équestres, etc.)
- Chemin des métairies avec concept de circulation routière et signalétique
- Promotion de l'accès à Chasseral en transports publics

| | |
|----------------------------|---|
| Période 2016 - 2019 | Pourquoi on continue : La mise en œuvre de ce projet est indispensable pour permettre le développement d'un tourisme durable. |
| | Ce que le Parc va faire : Saralina Thiévent (au Parc depuis 2012) va renforcer la signalétique « Parc » en remplaçant les panneaux vieillissants par de nouveaux. Elle va collaborer avec les acteurs de la branche pour favoriser un renforcement des bonnes pratiques de mobilité sur le territoire du Parc, promouvoir et adapter l'offre en transports publics pour toutes les activités touristiques. |
| | Résultats attendus : une visibilité accrue sur le terrain du Parc, un plus grand respect des itinéraires de mobilité douce, une fréquentation des lignes de transports publics en augmentation. |
| | Exemple : la signalétique aux arrêts des transports publics principaux sera améliorée. Une étude sur l'accès en bus à la Place centrale aux Prés d'Orvin sera réalisée. |
| | Finalité du projet : Les conflits dus à la fréquentation de loisirs sont maîtrisés et reflètent la bonne gestion des déplacements dans le Parc. |
| | Partenaires : liste complète dans la fiche technique de projet 2.02. |

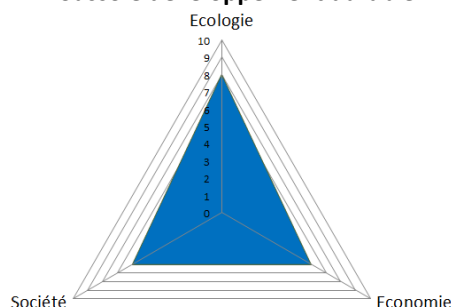
2. Economie, Mobilité & Energie

Energies

Part au budget annuel : 6.8%



Boussole développement durable



Contexte : Consommer moins, produire plus écologique et local : tel est en résumé l'enjeu de la question énergétique pour les générations à venir, avec l'objectif de parvenir à une société à 2000 W d'ici à 2100 ou 4000 W d'ici 2050.

Le projet : Le Parc promeut l'utilisation et la production d'énergies renouvelables, les technologies à faible consommation ménageant les ressources en appuyant la mise en place de stratégies publiques et privées. Un monitoring énergétique régional lui permet de proposer des mesures concrètes à mettre en œuvre.

Principaux résultats jusqu'ici :

- Bilan énergétique en 2002, actualisé en 2010 avec l'outil *Région-Energie* de l'OFEN
- Deux communes ont fait un bilan de leur éclairage public, trois ont organisé des Fêtes de la Nuit et trois ont réalisé un bilan de consommation de leurs bâtiments avec l'affiche *Display*
- Ateliers de formation (assainissement énergétique), cours *Chauffé futé*, Journées du Soleil, Energie dans les églises et Parc en Fête 2013 sur l'énergie

| | |
|----------------------------|--|
| Période 2016 - 2019 | Pourquoi on continue : L'intérêt des communes est fort et nécessite parfois un accompagnement spécifique. Par ailleurs, le domaine énergétique est un vecteur de retombées économiques pour la région (production locale, assainissement, économies). |
| | Ce que le Parc va faire : Emilien Queloz (mandaté par le Parc depuis 2010) poursuivra sa mission d'accompagnement, de communication et de vulgarisation de cette thématique complexe, notamment en animant un groupe de travail, en suivant le monitoring énergétique quinquennal, en soutenant les stratégies énergétiques des communes et en coordonnant les « ateliers énergie » à disposition des habitants. Un effort conséquent va être apporté au niveau de l'information aux écoliers et aux habitants du Parc. |
| | Résultats attendus : La mise en place de stratégies énergétiques dans un nombre croissant de communes ; des organisations et des habitants du Parc menant des projets d'assainissement de leurs bâtiments et l'installation de modules de production d'énergie verte sont en augmentation dans la région. |
| | Finalité du projet : Communes et habitants du Parc ont une conscience aiguë de la thématique énergétique et prennent des mesures pour une consommation raisonnée, des économies actives et une hausse de la production d'énergie renouvelable. |
| | Partenaires : liste complète dans la fiche technique de projet 2.03. |

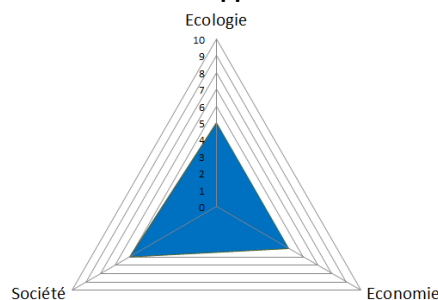
2. Economie, Mobilité & Energie

Produits du terroir

Part au budget annuel : 6.2%



Boussole développement durable



Contexte : Le Parc regorge de produits régionaux et de savoir-faire qui y sont liés. Gentiane, spécialités fromagères, vins : tous ces produits, tout comme la restauration qui les utilise, contribuent au développement économique régional et au façonnement de nos paysages.

Le projet : En collaboration étroite avec les organismes de promotion des produits régionaux (FRI et OVPT), le Parc s'appuie sur la renommée du label « Produit des parcs suisses » pour certifier et promouvoir les produits issus de son territoire et aider au développement de nouveaux canaux de vente. Avec les « Assiettes Chasseral », il promeut les restaurants et métairies qui s'approvisionnent en produits régionaux.

Principaux résultats jusqu'ici :

- Convention de partenariat avec la FRI (Fondation Rurale Interjurassienne) en 2012
- « Assiettes Chasseral » proposées dans 9 métairies et restaurants du Parc
- 33 produits de 6 producteurs labélisés « Parcs » en 2014

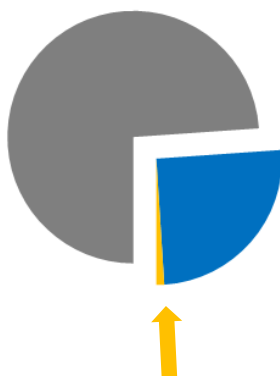
| | |
|----------------------------|---|
| Période 2016 - 2019 | <p>Pourquoi on continue : Il s'agit d'un projet-clé dans le domaine économique car il offre de nouveaux débouchés aux producteurs qui souhaitent certifier leurs produits. Les produits du terroir sont des ambassadeurs de la région en dehors de ses frontières. Le projet renforce les efforts déjà menés par les marques régionales <i>Jura bernois - Produits du terroir</i> et <i>Neuchâtel - Produits du terroir</i>.</p> |
| | <p>Ce que le Parc va faire : Saralina Thiévent (au Parc depuis 2012) va collaborer avec les organismes régionaux et suprarégionaux spécialisés pour organiser des actions de promotion des produits labélisés, augmenter leur nombre et les points de vente.</p> |
| | <p>Résultats attendus : Les produits labélisés « Parc » sont connus, reconnus et vendus à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de production via des producteurs regroupés et solidaires. Qualité et vente en circuit court sont favorisées. Les restaurants proposent davantage de plats à base de produits régionaux.</p> |
| | <p>Exemple : Plus de producteurs utilisent le label « Produit des parcs suisses » pour leurs produits. Leurs ventes augmentent grâce à de nouveaux canaux (marché, magasin, etc.).</p> |
| | <p>Finalité du projet : L'économie régionale est dynamisée grâce à la valeur ajoutée apportée par des produits labélisés de grande qualité. La région est connue pour ses produits.</p> |
| | <p>Partenaires : liste complète dans la fiche technique de projet 2.04.</p> |

2. Economie, Mobilité & Energie

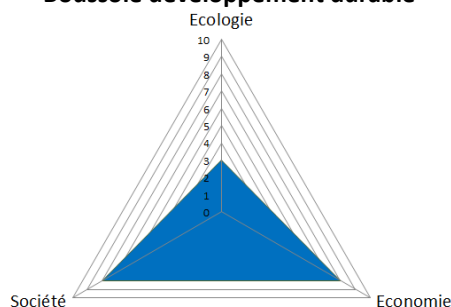
Savoir-faire
pour le bâti
et le paysage

NOUVEAU

Part au budget annuel : 1%



Boussole développement durable



Contexte : La revalorisation du patrimoine bâti et l'entretien du paysage sont dépendants du savoir-faire des artisans. Dans certains domaines spécifiques (murs de pierres sèches ou restauration de bâtiments), la région manque de professionnels.

Le projet : Réimporter, maintenir et transmettre des savoir-faire ancestraux en formant de jeunes apprentis et des adultes en cours d'emploi afin de disposer d'un réseau de professionnels qualifiés connectés entre eux et permettant à une restauration du patrimoine bâti de grande qualité.

Principaux résultats jusqu'ici :

- Contact avec le Parc du Haut-Jura (France) dans le cadre du programme Interreg franco-suisse « Transmission des savoir-faire traditionnels » (muretier, tavaillon, talonnage à la chaux)
- Formation de muretier : les premiers modules ont eu lieu en 2014

Période 2016 - 2019

Pourquoi on lance ce projet : Un Parc dont l'ambition est de maintenir et restaurer un patrimoine bâti de qualité ne peut le faire qu'en s'appuyant sur un réseau de professionnels qualifiés et sensibilisés aux enjeux de développement durable.

Ce que le Parc va faire : Il va informer, sensibiliser et mettre en réseau les acteurs de la construction (des écoles aux entreprises établies) dans le but de favoriser une architecture contemporaine répondant aux besoins actuels et respectant les techniques traditionnelles de la région.

Résultats attendus : La valorisation et le maintien d'un patrimoine bâti existant ou nouveau réalisé par des artisans et des entreprises de la région. Susciter l'intérêt et l'implication de jeunes en formation et d'adultes en cours d'emploi via les hautes écoles ou les organisations professionnelles afin de créer un vivier de professionnels formés.

Finalité du projet : un réseau de professionnels qualifiés est actif sur le territoire du Parc dans le domaine du patrimoine bâti et du paysage.

Partenaires : liste complète dans la fiche technique de projet 2.05.

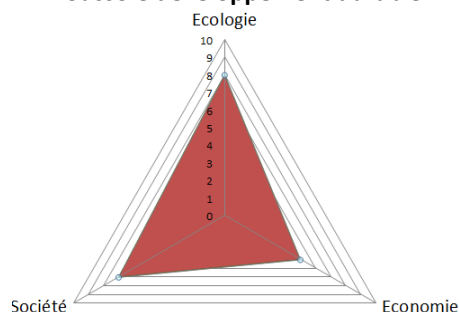
3. Education, Culture & Communication

Education au développement durable

Part au budget annuel : 6%



Boussole développement durable



Contexte : La jeunesse d'un Parc doit être sensibilisée aux enjeux du développement durable tout au long de sa scolarité afin de comprendre un monde de plus en plus complexe et d'agir de manière responsable, au niveau local, régional et global.

Le projet : Le Parc mène des activités d'éducation à l'environnement et au développement durable de durée variable avec des classes internes ou externes au territoire du Parc. Les offres proposées s'appuient sur des enjeux de la région en illustrant leurs dimensions liées au développement durable.

Principaux résultats jusqu'ici :

- 240 élèves de la région ont travaillé pendant 10 jours sur le projet Graine de Chercheur pendant l'année scolaire 2013-2014
- Plus de 1000 enfants ont participé à une animation pédagogique du Parc en 2013

| | |
|----------------------------|--|
| Période 2016 - 2019 | Pourquoi on continue : Ce projet remplit l'une des missions de base d'un Parc naturel régional en travaillant avec les enfants et jeunes pour qu'ils connaissent mieux leur patrimoine et qu'ils contribuent au développement durable. |
| | Ce que le Parc va faire : Viviane Vienat (au Parc depuis 2009) coordonnera le développement qualitatif et quantitatif des prestations d'éducation au développement durable, en particulier dans les écoles de la région. Un accent sera porté à l'augmentation du nombre de partenaires (institutions, associations, musées, etc.) afin d'enrichir l'offre existante et lancer de nouveaux projets. |
| | Résultats attendus : L'ensemble des écoles du Parc connaissent les prestations développées par le Parc et s'y inscrivent. Les enseignants de la région intègrent l'éducation au développement durable dans leurs programmes et sollicitent le Parc pour des appuis dans le domaine. Des liens plus étroits se développent entre ces activités et les communes. |
| | Finalité du projet : Les enfants et adolescents vivant dans le Parc et dans sa couronne connaissent leur région et ses enjeux en matière de développement durable. |
| | Partenaires : liste complète dans la fiche technique de projet 3.01. |

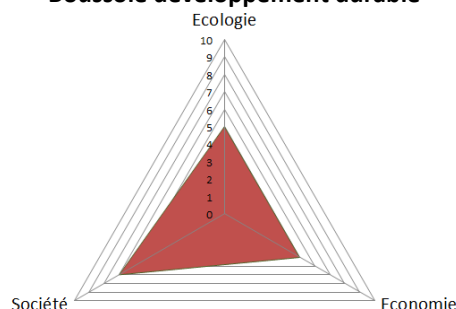
3. Education, Culture & Communication

Culture et découvertes

Part au budget annuel : 7.3%



Boussole développement durable



Contexte : Rassembler, créer de l'enthousiasme par l'émotion et faire rayonner la région. Ces trois vecteurs qui se déclinent à travers les événements organisés ou soutenus par le Parc, artistiques ou non, sont des ingrédients indispensables à tout acte de développement durable.

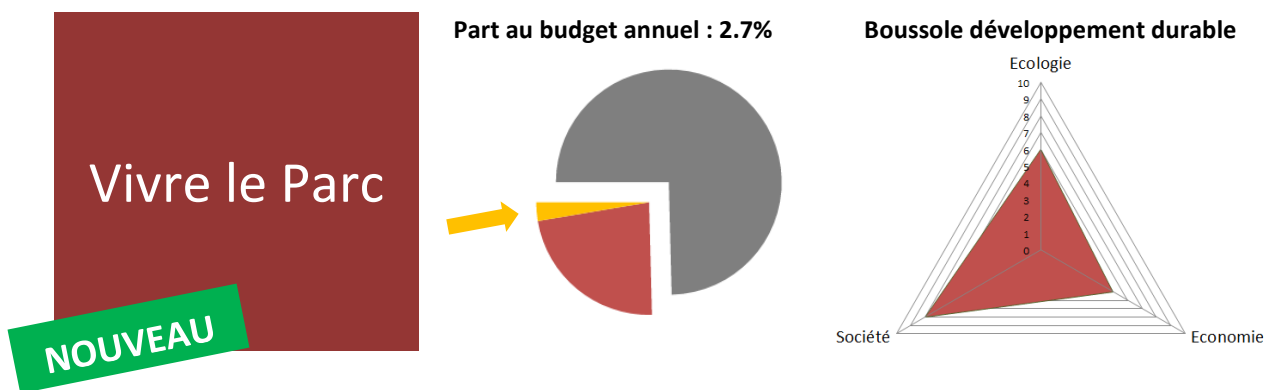
Le projet : A travers diverses manifestations et événements, le Parc dévoile ses richesses, ses curiosités et ses activités aux habitants du territoire comme aux personnes de passage afin de favoriser la connaissance, déclencher de l'engagement et créer des ambassadeurs de la région.

Principaux résultats jusqu'ici :

- Une Fête du Parc annuelle, à thématique variable, de 2006 à 2014
- « Bal(l)ades » proposées en partenariat avec les Jardins Musicaux depuis 2011
- Visite-spectacle « Le Salaire de la Suze », deux saisons en 2013 et 2014
- Collaboration dans le cadre de nombreuses manifestations : Fête de la Nature, Nuit de la chauve-souris, Nuit de la chouette, fêtes de village, etc.

| | |
|----------------------------|--|
| Période 2016 - 2019 | Pourquoi on continue : La culture est un vecteur incontournable pour diffuser des connaissances sur les patrimoines d'une région, pour créer de l'émotion et de l'engagement positif, pour dynamiser des initiatives régionales et pour éduquer, de manière informelle et festive, au développement durable. |
| | Ce que le Parc va faire : Viviane Vienat (au Parc depuis 2009) coordonnera la mise en place de sorties guidées, de visites, d'expositions, de conférences ou encore de projections dans le cadre des diverses manifestations organisées ou soutenues par le Parc. La collaboration avec les Jardins Musicaux sera poursuivie et renforcée, en développant l'implication des acteurs locaux. |
| | Résultats attendus : La population locale et hors-Parc participe régulièrement (activement ou passivement) aux activités culturelles et de découverte proposées ou soutenues par le Parc et renforce sa connaissance du Parc et de ses activités. |
| | Exemple : Réalisation d'une nouvelle offre de mise en valeur du patrimoine reposant sur une démarche artistique, dans la continuité du « Salaire de la Suze ». |
| | Finalité du projet : Le Parc est un acteur régional reconnu pour la qualité de ses animations culturelles favorisant les initiatives locales et pour son éducation informelle au développement durable. |
| | Partenaires : institutions culturelles et associations locales et régionales (> liste complète dans la fiche technique de projet 3.02). |

3. Education, Culture & Communication



Contexte : Le Parc mène un grand nombre de projets pas toujours bien connus de la population, des acteurs régionaux ou des communes. L'acceptation d'un Parc, le soutien à ses activités et l'engagement à son rayonnement passent par un ancrage fort dans la région.

Le projet : Afin de répondre aux préoccupations de tous, le Parc renforce le lien entre habitants, partenaires, communes et enjeux du territoire en développant des processus participatifs. Il organise des formations régulières pour ses organes et partenaires (guides, animateurs, enseignants, encadrants, etc.) autour des enjeux régionaux et du développement durable.

Principaux résultats jusqu'ici :

- A part quelques formations de partenaires, ce projet est nouveau.

| | |
|----------------------------|---|
| Période 2016 - 2019 | Pourquoi on lance ce projet : Ce projet est primordial pour l'ancrage à long terme du Parc dans la région. Ceci passe par l'implication des habitants et l'ensemble des partenaires régionaux. Via des processus participatifs, les projets seront encore mieux adaptés aux réalités locales, ce qui permettra de construire encore plus solidement des projets collectifs d'avenir. |
| | Ce que le Parc va faire : Viviane Vienat (au Parc depuis 2009) et Nicolas Sauthier (depuis 2014) intégreront les processus participatifs à tous niveaux dans les activités du Parc. Ces méthodes seront utilisées de manière régulière et professionnelle. Les échanges d'information seront renforcés, des conférences, débats et projections en lien avec les activités du Parc seront proposés avec régularité. |
| | Résultats attendus : Les enjeux du Parc et ses activités sont connus des habitants, acteurs régionaux et communes. Leurs préoccupations et besoins sont reconnus analysés et engendrent des réponses adéquates de la part de l'équipe du Parc. |
| | Exemple : des ateliers participatifs sont mis en place, par exemple dans le cadre du projet d'Observatoire du paysage (1.04) ou de rencontres de communes. |
| | Finalité du projet : Le Parc répond de manière exemplaire aux préoccupations de ses habitants, des acteurs régionaux et des communes qui composent son territoire. |
| | Partenaires : communes, organisations régionales, institutions culturelles, institutions de formation (> liste complète dans la fiche technique de projet 3.03). |

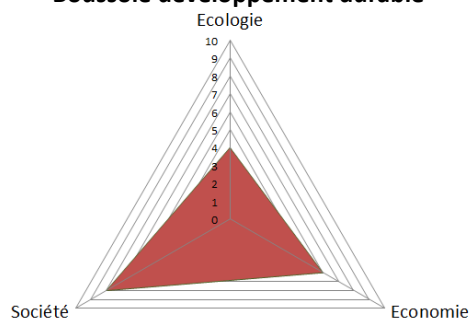
3. Education, Culture & Communication

Communication

Part au budget annuel : 8.5%



Boussole développement durable



Contexte : Le Parc réalise de nombreux projets et propose une multitude d'offres touristiques, de loisirs et de découvertes du patrimoine régional. Pour assurer leur succès, une communication adéquate envers les habitants, les acteurs et les communes de la région est à mettre en place.

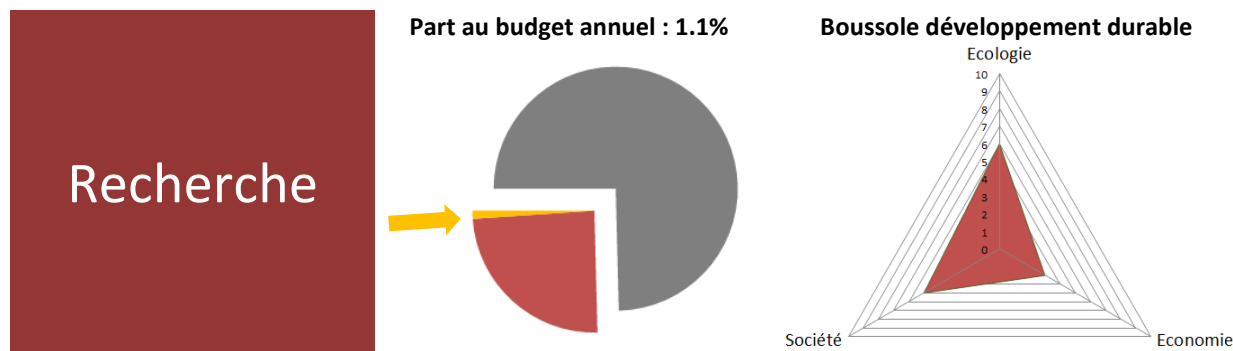
Le projet : Faire connaître davantage les activités du Parc via des réalisations concrètes, en renforçant la communication régionale par de nouveaux partenariats médiatiques. Assurer la diffusion d'une image dynamique dans et hors région, en bonne coordination avec les organes de promotion touristique régionaux, suprarégionaux et nationaux.

Principaux résultats jusqu'ici :

- Des outils (Relais, newsletter, Echo des médias, site internet) en restructuration depuis 2014
- Des partenariats avec les médias régionaux mis en place dès 2014
- Des partenariats avec les organes touristiques renforcés dès 2014

| | |
|----------------------------|--|
| Période 2016 - 2019 | Pourquoi on continue : Sans communication, pas de dynamique locale ! |
| | Ce que le Parc va faire : Nicolas Sauthier (au Parc depuis 2014) poursuit l'important effort de renforcement de la communication locale sur le Parc et ses activités en développant les différents partenariats médiatiques et touristiques au niveau régional. Au niveau national, il s'appuie sur la communication informative et promotionnelle développée par le Réseau des Parcs suisses. |
| | Résultats attendus : Les habitants, acteurs, décideurs, médias et autorités communales ont une connaissance plus précise du Parc et de ses activités. Le Parc est reconnu comme une plateforme offrant services et compétences. L'image d'une région dynamique aux découvertes nature passionnantes, véhiculée par les offres développées par le Parc et diffusée par les organes touristiques, augmente visibilité et fréquentation. |
| | Finalité du projet : Le Parc Chasseral offre les clés de compréhension permettant une adhésion massive au projet Parc et à l'ensemble des actions menées. |
| | Partenaires : médias régionaux, organes touristiques (> liste complète dans la fiche technique de projet 3.04). |

3. Education, Culture & Communication



Contexte : Le Parc promeut son développement durable. Parce que les projets qu’il mène sont cohérents, continus, mesurés, le Parc intéresse les Hautes écoles et les Universités qui y trouvent des éléments intéressants pour leurs études pratiques (éducation, déplacement des visiteurs, etc.), pour la biodiversité (gélinottes) et les biotopes (flore sommitale, réseaux écologiques, etc.), et pour son patrimoine bâti et architectural particuliers.

Le projet : Le Parc favorise les projets de recherche de tout ordre sur son territoire en facilitant la venue et l’hébergement des chercheurs et étudiants, en établissant des contacts réguliers avec les instituts de recherche et en participant à la vulgarisation et à la diffusion des résultats obtenus.

Principales actions menées jusqu’ici :

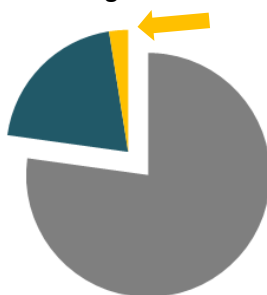
- Des sujets et des partenaires de recherche ont été identifiés durant la période 2012-2015.

| | |
|----------------------------|--|
| Période 2016 - 2019 | <p>Pourquoi on lance ce projet : De nombreux travaux de recherche (thèse, mémoires, stages) sont ou ont été réalisés sur le territoire du Parc. Le Parc veut instaurer une coordination avec des hautes écoles et des universités autant pour proposer des sujets d’étude que pour bénéficier de leurs résultats dans le cadre de ses projets. Ces collaborations permettent aussi d’asseoir l’ancrage et la crédibilité du Parc.</p> |
| | <p>Ce que le Parc va faire : Il s’agit de définir des sujets d’études, d’identifier des partenaires de recherche, de proposer de nouvelles thématiques, de faciliter la réalisation d’études avec un appui logistique de fournir les données existantes sur le Parc et de présenter les acteurs régionaux concernés aux chercheurs.</p> |
| | <p>Résultats attendus : En tant que facilitateur, le Parc pourra utiliser les résultats des analyses réalisées sur son territoire pour développer et ajuster ses projets en cours, faire connaître les résultats aux habitants, décideurs, acteurs et visiteurs selon les thématiques développées.</p> |
| | <p>Exemple : le Parc accueille des étudiants d’une Haute école d’architecture dont les travaux d’étude engendrent des projets concrets et applicables pour les communes.</p> |
| | <p>Finalité du projet : Le territoire du Parc constitue une zone d’étude au large éventail de sujets de recherche offrant une qualité d’accueil modèle aux chercheurs qui nous irrigue d’idées nouvelles.</p> |
| | <p>Partenaires : universités et hautes écoles (> liste complète dans la fiche technique de projet 3.05).</p> |

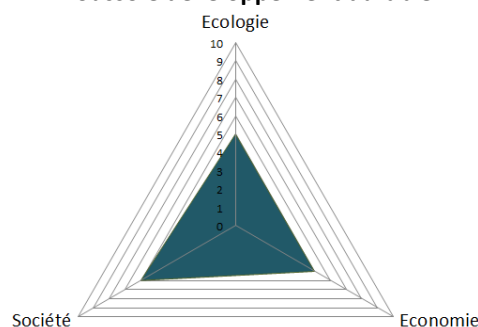
4. Développement, Partenariats & Gestion

Partenariats, études et conseils

Part au budget annuel : 2.5%



Boussole développement durable



Contexte : La mise en réseau et la création de partenariats sont l'essence même d'un Parc. La coordination régionale permet aux activités locales de prendre de l'ampleur, de prendre du sens et de répondre aux diverses sollicitations émises par les acteurs de la région.

Le projet : Il ne s'agit pas ici d'un projet proprement opérationnel mais d'assurer le traitement des idées et de réflexion au niveau stratégique. En tant que facilitateur de projets, le Parc assume une fonction déterminante de développement, de coordination et d'appui aux initiatives régionales. Pour faire simple, ce projet, c'est le moteur du Parc pour l'avenir.

Principaux résultats jusqu'ici :

- Soutien déterminant à des initiatives donnant naissance à des projets (Salaire de la Suze, chantiers nature dans le Val-de-Ruz, Maison Chasseral-Les Savagnières, etc.)
- Nombreux partenariats régionaux avec représentation aux organes décisionnels (Jura bernois Tourisme) ou consultatifs (Fondation Rurale Interjurassienne, projets NPR pour le Jura bernois, Commission carrière de Ciments Vigier SA, etc.)
- Avis techniques et réponses aux consultations (Cantons, OACOT, etc.)
- Collaborations entre Parcs, au niveau national par le Réseau des parcs et au niveau régional

Période 2016 - 2019

Pourquoi on continue : Répondre à l'ensemble des sollicitations fait tout simplement partie de la Charte du Parc. En suivant les lignes directrices de ce document, le Parc entend proposer une cohérence et un impact fort aux nombreuses initiatives.

Ce que le Parc va faire : Son directeur Fabien Vogelsperger (au Parc depuis sa création en 2002), épaulé par son équipe, continuera d'assumer le rôle de conseil, de développement et de partenariat qui incombe au Parc.

Résultats attendus : La coordination régionale est renforcée et permet à de nombreuses initiatives publiques et privées de se concrétiser en cohérence avec les axes stratégiques du Parc.

Finalité du projet : L'expertise du Parc est reconnue et recherchée par ses partenaires anciens et nouveaux, qui intègrent les principes et les objectifs de la Charte.

Partenaires : Communes, Cantons, organisations et institutions régionales (> liste complète dans la fiche technique de projet 4.01).

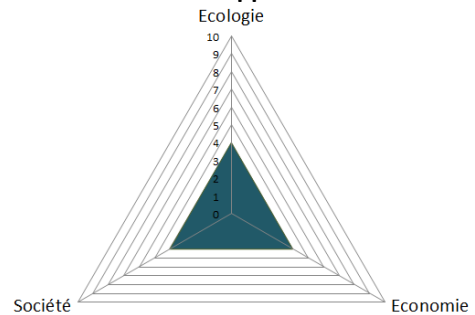
4. Développement, Partenariats & Gestion

Gestion du Parc

Part au budget annuel : 17.2%



Boussole développement durable



Contexte : Un management professionnel est la clé de voûte pour tout le projet de Parc. Il met en place les conditions nécessaires à la bonne réalisation de l'ensemble des projets.

Le projet : Organiser et garantir les processus décisionnels grâce au bon fonctionnement des organes de décision stratégiques (Comité et Commissions), assurer la qualité des projets, mobiliser des compétences nécessaires à leur aboutissement, disposer d'outils de conduite performants et de moyens financiers adaptés aux tâches dévolues au Parc.

Principaux résultats jusqu'ici :

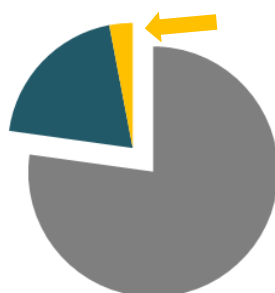
- Mise en œuvre du projet Regio + dès 2002 ; le même président depuis 2002
- Personnel stable et en augmentation ; de 100% à 550% équivalents plein temps en 2014
- 3 à 4 personnes en moyenne travaillent en plus sur mandat, en stage ou en service civil
- 80 personnes participent activement via le Bureau, le Comité, les trois Commissions (15 séances/an au total)
- Représentation prépondérante des communes au sein du Comité (21 membres)
- Assemblée générale destinée aux 300 membres de l'association, un nombre en augmentation constante

| | |
|----------------------------|---|
| Période 2016 - 2019 | Pourquoi on continue : Pour assurer un rythme soutenu à la réalisation des projets du Parc et disposer d'un large consensus quant à leur teneur, il est impératif de disposer d'un management de qualité et de moyens en adéquation avec la mission du Parc. |
| | Ce que le Parc va faire : Fabien Vogelsperger (directeur depuis 2002) va continuer de garantir le bon fonctionnement des différents organes décisionnels et consultatifs en leur délivrant des informations complètes et synthétisées provenant des chargés de mission. |
| | Résultats attendus : Une bonne coordination et une bonne gestion assurent la dynamique de l'équipe opérationnelle pour la réalisation de projets cohérents, pertinents et complémentaires. L'équipe du Parc est soutenue et épaulée par les organes stratégiques du Parc qui prennent des décisions bien maîtrisées. |
| | Finalité du projet : Le management du Parc présente un cadre de travail exemplaire, à la hauteur de la mission qui incombe aux collaborateurs et aux organes stratégiques. |
| | Partenaires : liste complète dans la fiche technique de projet 4.02. |

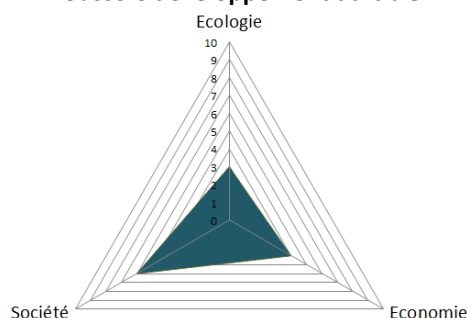
4. Développement, Partenariats & Gestion

Charte et évaluation

Part au budget annuel : 3%



Boussole développement durable



Contexte : La vie du Parc est rythmée par la Charte et par ses conventions avec les Cantons de Berne et Neuchâtel et la Confédération. La Charte définit les engagements pris par le Parc envers les communes membres et est renouvelée tous les dix ans (période actuelle : 2012-2021). Les conventions définissent précisément les projets que le Parc va mener sur des périodes de quatre ans.

Le projet : Le Parc vérifie continuellement que les prestations convenues sont bien réalisées et cherche à mesurer les effets obtenus au travers de divers indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Ce projet est mené en continu, mais un accent particulier sera mis en 2018 et 2019 pour préparer le renouvellement de la Charte pour 2020-2023.

Principaux résultats jusqu'ici :

- Indicateurs de prestations indiqués dans la Convention programme 2012-2015
- Indicateurs non contractuels signalés dans chaque Rapport annuel

| | |
|----------------------------|---|
| Période 2016 - 2019 | Pourquoi on continue : La récolte des diverses évaluations, internes et externes, permet d'adapter les projets et de se calquer aux besoins spécifiques de la région. |
| | Ce que le Parc va faire : Fabien Vogelsperger (directeur depuis 2002) continuera de dresser le bilan des actions menées avec les partenaires régionaux, les services cantonaux, le Réseau des Parcs suisses ou encore la Confédération. Une étude qualitative spécifique sera menée en 2018. Elle permettra de préparer les plans de gestion 2020-2023, le renouvellement de la Charte (2022-2031) et l'adaptation du périmètre du Parc suite aux diverses fusions communales. |
| | Résultats attendus : L'évaluation du Parc à tous les échelons sera déterminante pour dresser les pistes de la Charte 2022-2031. |
| | Finalité du projet : Le Parc assure un monitoring général exemplaire permettant de rédiger conventions et Charte. Sur cette base il peut expliquer concrètement ce qu'il apporte à la région. |
| | Partenaires : liste complète dans la fiche technique de projet 4.03. |